



## Agenda

**Fête de la Musique**

CAT

21 juin 2025

**Spectacle Théâtre**

SLT

22 juin 2025

**Fête de l'école - Kermesse**

Les P'tits Thilouzains

28 juin 2025

**Marché Gourmand**

CAT

13 juillet 2025

**Fête Nationale**

Commune

14 juillet 2025

**Cinéma Plein Air**

CCTVI + Commune

25 juillet 2025

**Forum des associations**

Commune

30 août 2025

**Brocante**

UNC

31 août 2025

**Vintage Party**

Monsters Hot Rockers

6 & 7 septembre 2025

## Le Mot du Maire

### UN BUDGET VOTÉ SANS AUGMENTATION DES IMPÔTS

Le conseil municipal a voté le budget 2025 lors sa séance du mois d'Avril. Cette année encore, il a été décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition afin de ne pas solliciter davantage les habitants au fonctionnement de la commune dans cette période difficile. Notre budget dépasse les 1 500 000 € pour assurer le fonctionnement de la commune (salaires, entretien des bâtiments, des routes, énergie...) et un peu plus de 600 000 € pour l'investissement que nous vous détaillons un peu plus loin. Nous n'emprunterons pas pour assurer nos investissements.

### LA COMMUNE ENGAGÉE POUR NOTRE SÉCURITÉ

Le mercredi 7 mai, une convention de participation citoyenne a été signée entre la commune, la gendarmerie et le préfet. Environ trente citoyens, dont des conseillers municipaux, collaboreront avec la gendarmerie pour signaler les comportements et véhicules suspects via une boucle WhatsApp. Le groupement de gendarmerie d'Azay le Rideau et de Chinon partagera les informations et risques identifiés dans le secteur avec ces citoyens sélectionnés pour renforcer la sécurité de la commune en particulier sur les cambriolages.

### LA COUR DE L'ÉCOLE : LA VÉGÉTALISATION SE POURSUIT

Au cours de cet été, nous solliciterons une nouvelle fois, nos agents des services techniques pour entreprendre une nouvelle tranche de végétalisation de la cour de l'école.

Cette fois ci, nous allons enlever du bitume autour du tilleul au centre de la cour des primaires pour y aménager un lieu à l'ombre, avec une nouvelle végétation arbustive qui permettra aux enfants désirant du calme de pouvoir se poser sur des bancs à l'écart des autres. Nous investirons 30 000 € sur ce projet dont une partie sera consacrée au remplacement d'une canalisation d'eaux pluviales en mauvais état sous l'espace végétalisé.

### BIENTÔT UNE TYROLIENNE À LA LOGE DE VIGNE

Récemment, le conseil municipal des jeunes nous a présenté un projet de tyrolienne sur lequel nos jeunes élus travaillent depuis plusieurs mois. C'est avec plaisir que les membres du conseil ont accepté cette belle proposition et de financer ce projet pour nos jeunes. Cette tyrolienne sera installée à l'automne à proximité de la loge de vigne. Une consultation de différentes entreprises sera réalisée d'ici là.

### RENDEZ-VOUS AUX FUTURES FÊTES DE L'ÉTÉ

Les prochains mois vont être très animés à Thilouze avec de nombreuses manifestations et fêtes de plein air. Je vous invite à y participer nombreux. Nous avons la chance d'avoir un tissu associatif et des bénévoles qui s'investissent pour le bien commun et rendent la vie à Thilouze si agréable. Ces moments de rencontres conviviales sont toujours l'occasion d'échanger les uns avec les autres et participent au bien vivre dans notre commune

*Eric Loizon*



<b>Voirie, fossés, trottoirs</b>	
Travaux de grosses réparations sur la voirie rurale	80 000,00 €
Projet aménagement des trottoirs à proximité de l'école, rétrécissement rue des Lavandières	60 000,00 €
Programme d'entretien des fossés ruraux	24 000,00 €
Matériel Service technique : Desherbeurs mécaniques des allées et trottoirs, camionnette d'occasion et remorque, tondeuse ...	40 000,00 €
Matériaux entretien voirie : pierre, enrobés à froid, PATA ...	32 000,00 €
Entretien des Espaces verts	9 000,00 €
Signalisation horizontale (passages piétons, stationnement) et panneaux	7 000,00 €
Travaux accès dans espace vert "Espace St Antoine"	4 000,00 €
Travaux fossé à proximité placette "Maurice Garreau"	15 500,00 €
Eclairage Public : Passage des lampes en LED (Tranche 3)	37 000,00 €
Renouvellement de 2 poteaux incendie en campagne	4 500,00 €
<b>Bâtiments communaux</b>	
Entretien et rénovation de 2 appartements communaux	10 000,00 €
Salle des Tilleuls : Peinture des fenêtres et renouvellement micros-sono	8 000,00 €
Provision pour le changement de la chaudière de la mairie	15 000,00 €
Renouvellement alarmes Mairie et Services techniques	2 000,00 €
Gymnase : remplacement douches des vestiaires, protection poteaux	5 500,00 €
Entretien et maintenance des bâtiments	35 000,00 €
<b>Groupe scolaire, Cantine</b>	
Végétalisation de la cour primaire de l'école (2ème Tranche)	32 000,00 €
Renouvellement matériel de la cantine : robot, table inox, rayonnage	5 000,00 €
Renouvellement de l'abri de jardin cour de l'école maternelle	5 000,00 €
Travaux de peinture à l'école maternelle	6 000,00 €
Mobilier pour accueil d'enfants en situation de handicap	3 000,00 €
Fournitures scolaires et sorties scolaires	14 500,00 €
Prestataire cantine : fourniture des aliments et mise à disposition d'un chef de cuisine à temps plein, intervention diététicienne et produits entretien cantine	115 000,00 €
<b>Cimetière</b>	
5ème tranche de relevés des tombes abandonnées	8 000,00 €
Enherbement du cimetière "zéro phyto"	10 000,00 €
<b>Acquisition de matériels et mobilier</b>	
Matériel informatique, fibre optique école ...	5 500,00 €
Renouvellement décoration de Noël en LED	4 000,00 €
Mobiliers urbains : Jardinières, bancs, ...	10 000,00 €
<b>Aménagements site de la baronne</b>	
Projet de Tyrolienne proposé par le Conseil Municipal de Jeunes	7 000,00 €



<b>Frais d'études et prestations intellectuelles</b>	
Etude de modification PLU	7 000,00 €
Etudes thermiques : Ecole et Mairie en énergie renouvelable	10 000,00 €
<b>Quelques dépenses de fonctionnement</b>	
Masse salariale de la commune	645 000,00 €
Dépenses en électricité, chauffage et carburants	80 000,00 €
Assurances	13 500,00 €
Remboursement des emprunts	96 000,00 €
Financement du Service Départemental des Pompiers	13 500,00 €
Subventions aux associations	7 000,00 €



## EN SAVOIR PLUS SUR LES DÉPENSES DE VOTRE COMMUNE

Le budget 2025 global de la commune est d'environ 2 250 000 €. Ce budget se décompose en 2 parties : celui de fonctionnement et celui d'investissement.

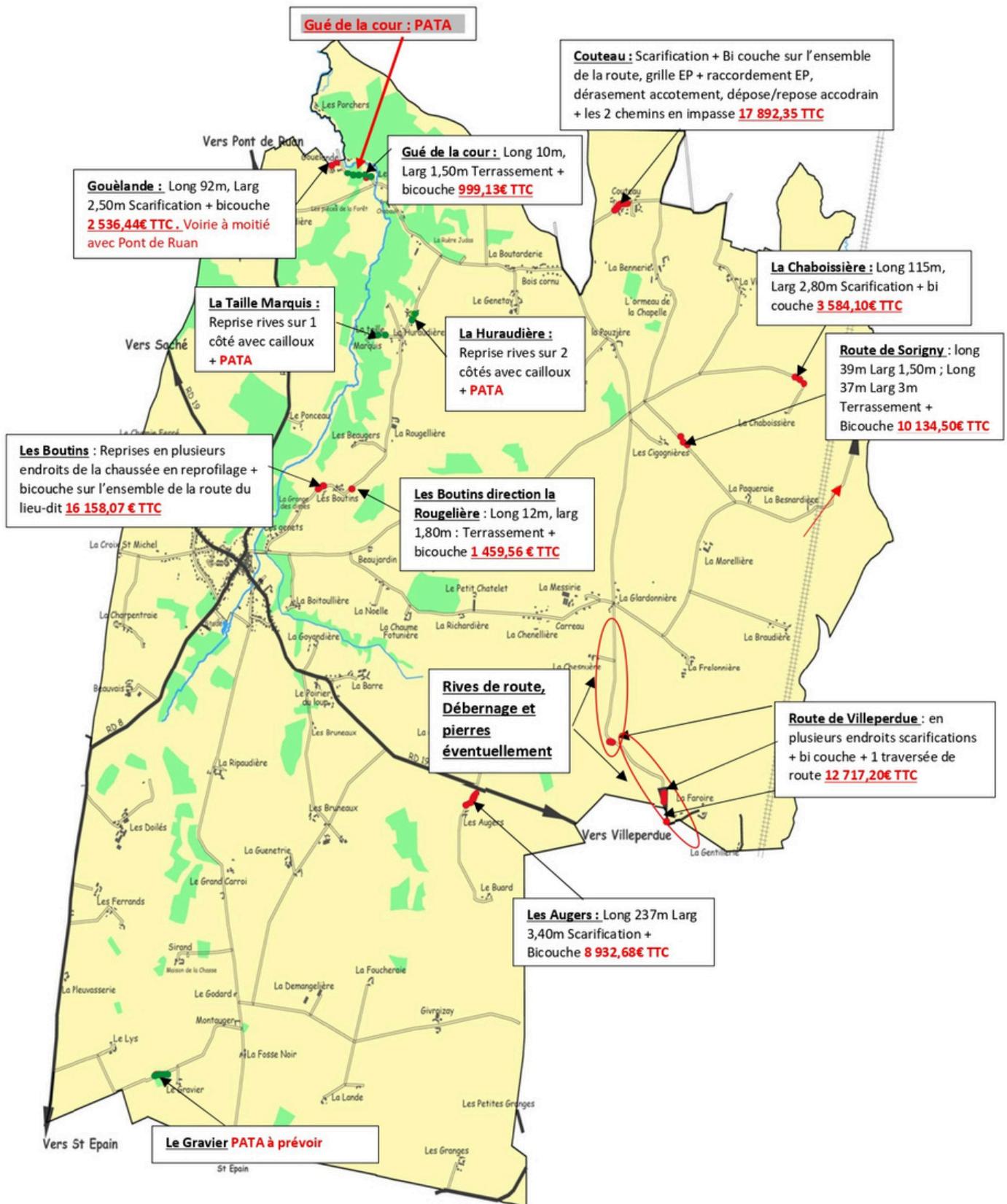
Le budget de fonctionnement qui est alimenté par les impôts, les dotations de l'état et les recettes des locaux appartenant à la commune que nous louons (commerces, maison médicale, 3 logements ...) s'élève à 1 550 000 €. Ce budget de fonctionnement dégage un excédent de 370 000 €.

Cet excédent de fonctionnement va servir à alimenter notre budget d'investissement qui grâce aux subventions que nous pouvons solliciter et au reversement de la TVA des travaux de l'année dernière nous permettra d'investir environ 700 000 € en 2025.

Il est important de préciser que la commune de Thilonze dégage un excédent qui lui permet de réaliser des travaux d'investissement pour la sécurité et le bien-être de ses habitants. C'est possible grâce à une maîtrise constante des dépenses de fonctionnement. Les mairies contrairement à l'Etat ne peuvent pas emprunter pour alimenter leur budget de fonctionnement, c'est pour cette raison qu'il est important de maîtriser ses dépenses du quotidien. C'est grâce à l'excédent dégagé chaque année que nous pouvons investir, entretenir nos routes, nos bâtiments et nos espaces publics. Aussi, l'endettement de la commune reste très faible comparativement aux autres communes de même taille. Nous pouvons en dire autant pour les bases et taux d'impôts locaux aussi assez faibles ... même si on paie toujours trop d'impôts, n'est-ce pas !

Sachez, que le Maire, ses adjoints, le conseil municipal et les services de la Mairie gèrent avec une grande attention les deniers publics qui sont l'argent de tous les contributeurs que nous sommes tous. L'Etat doit faire des économies et demande aux municipalités de faire des efforts. A l'avenir, nous devons encore être plus prudents dans notre gestion. C'est effectivement l'affaire de chaque citoyen.





**P.A.T.A. (Pointe A Temps Automatique) \*** : Un camion équipé répand sur le sol une émulsion puis le gravillon à la suite. Il est utilisé essentiellement en prévention sur les zones « faïencées » des routes.

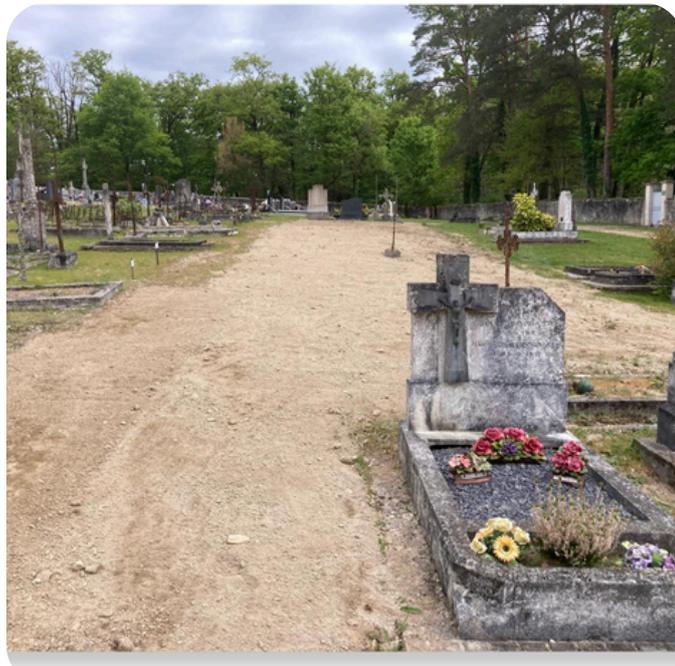


## CIMETIÈRE : REPRISES DE CONCESSIONS ET ENHERBEMENT

Il y a plus de 15 ans, un constat a été fait sur la nécessité de reprendre des concessions abandonnées au cimetière pour libérer de l'espace. Lors du mandat précédent, une procédure de constat d'abandon a identifié près de 200 concessions à reprendre. Depuis 2022, 57 concessions ont été reprises pour un montant de 33 000€ avec la création d'un ossuaire pour recueillir les reliquaires.

Depuis l'interdiction d'utiliser les produits phytosanitaires dans les cimetières en 2022, les collectivités ont dû réfléchir à de nouvelles stratégies d'entretien. Après l'étude de plusieurs solutions, le Conseil Municipal a finalement retenu l'enherbement pour limiter les herbes folles et simplifier l'entretien. De fin avril à début mai 2025, le cimetière a été enherbé, sauf les allées principales (3m de large).

L'entretien des concessions reste à la charge des familles.



## LE NOUVEAU SOL DU GYMNASE DE LA BARONNE : UNE RÉUSSITE SALUÉE PAR TOUS LES SPORTIFS ET LES ENFANTS DE L'ÉCOLE



WOW

Le gymnase de la Baronne a récemment fait l'objet d'une rénovation majeure avec l'installation d'un nouveau sol sportif.

Cette amélioration, très attendue par les usagers, s'avère être une véritable réussite qui répond aux attentes des sportifs ainsi que des enfants de l'école qui fréquentent régulièrement cet espace. Parallèlement, les douches des vestiaires vont bientôt bénéficier d'une rénovation.

Le nouveau sol a été conçu pour offrir un confort maximal aux utilisateurs, tout en garantissant une sécurité accrue. Il combine souplesse et résistance qui permettent la pratique de multiples disciplines sportives.



# GROUPE SCOLAIRE

## SÉCURITÉ SUR LE PARKING DE L'ÉCOLE

À l'initiative des enseignants et du conseil d'école, les élèves de CM2 ont réalisé des affiches pour rappeler aux parents l'importance de la sécurité sur le parking.

En participant à ce projet, les enfants deviennent acteurs de la prévention et sensibilisent les adultes aux bons comportements à adopter : se garer en marche arrière, utiliser les allées latérales pour accéder au portail, éviter de fumer ou d'écraser ses cigarettes sur le parking...

Les affiches ont été installées à la mi-mai sur la façade de l'école ainsi que le long du chemin menant à l'entrée des classes primaires. Elles sont désormais visibles par tous.



## LA CANTINE SCOLAIRE : UN SERVICE MUNICIPAL AU CŒUR DE LA VIE DE L'ÉCOLE

Depuis plus de deux ans, la municipalité assure la gestion de la cantine scolaire en collaboration avec notre prestataire **RESTAVAL** et, surtout, grâce au travail précieux d'Hélène, notre cheffe de cuisine. Chaque jour, Hélène prépare les repas avec soin pour le plus grand bonheur des enfants de l'école.

Pour ajouter une touche de plaisir, un menu à thème est proposé chaque mois. Ces journées sont particulièrement appréciées des élèves, grâce à la décoration de la salle et aux déguisements portés par Hélène et les agents communaux... Le tout dans une ambiance joyeuse et conviviale (photos à l'appui !).

### Quelques rappels utiles pour la gestion de la cantine

Afin d'assurer une organisation optimale du service de restauration scolaire, nous souhaitons rappeler certaines formalités importantes :

- **Attestation d'assurance** : Elle est à fournir chaque année scolaire. En effet, la pause méridienne étant placée sous la responsabilité de la municipalité, ce document est indispensable.
- **Dossier d'inscription** : Il est à compléter une seule fois, mais tout changement de situation (adresse, coordonnées, régime alimentaire, etc.) doit être signalé.
- **Absences** : Seules les absences pour maladie peuvent donner lieu à une déduction des repas, à condition d'être justifiées dès **le premier jour** par un écrit des parents (mail) ou un certificat médical. Un **décal de carence de deux jours d'école** est alors appliqué.

Pour toute question ou demande concernant la restauration scolaire, n'hésitez pas à contacter la mairie par mail à l'adresse suivante : [cantine.mairie@thilouze.fr](mailto:cantine.mairie@thilouze.fr)

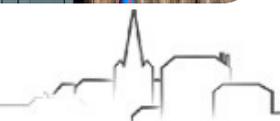
Merci à toutes les familles pour leur collaboration, et bravo à Hélène et à toute l'équipe pour leur engagement quotidien auprès des enfants !

## RENCONTRE POÉTIQUE

Le mardi 1er avril, les élèves de CE1-CE2 de Mme FREBAULT ont vécu un moment tout en poésie en accueillant la poétesse Blanche BAUDOIN. Cette rencontre a permis de découvrir l'univers de la création poétique et d'exprimer à leur tour leur sensibilité à travers les mots.

Inspirés par cet échange, ils ont écrit ensemble un poème intitulé Les enfants qui paysagent sur les vitres de la cantine scolaire ! Une manière poétique et colorée d'habiller ce lieu de vie quotidien, et de partager leur œuvre avec tous les enfants et le personnel.

Ce projet a mêlé avec bonheur créativité, expression artistique et vie scolaire, pour le plus grand plaisir de tous. Bravo aux élèves pour leur enthousiasme et leur talent, et merci à Blanche Baudoin pour cette belle parenthèse poétique !



## CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Souvenir d'une belle cérémonie lors de laquelle nos 3 Porte-drapeaux ont été mis à l'honneur et reçu l'insigne nationale de Porte-drapeau : Yves FORGET, Bernard MOUSSU et Marc RICHARD.

Les enfants de l'école Balzac et du Conseil Municipal des Jeunes ont participé très activement à cette célébration à travers des récits et la célèbre MARSEILLAISE.

La présence des Pompiers du Balzac est toujours très appréciée, merci à eux.



PLACE DE LA MAIRIE

Organisé par le Comité d'Animation de Thilouze et la Municipalité



## FÊTE NATIONALE

14 JUILLET 2025



11H30  
REVUE DES  
SAPEURS-POMPIERS

12H00  
VIN D'HONNEUR

12H30  
REPAS CHAMPÊTRE



## WEEK-END DES 13 ET 14 JUILLET : PLACE À LA FÊTE !

Le dimanche 13 juillet, dès 19h dans le centre bourg, le marché gourmand du CAT vous invite à déguster une palette de saveurs dans une ambiance chaleureuse et animée. Le groupe Nich Dileem animera en musique la soirée, ponctuée par la traditionnelle retraite aux flambeaux et le feu d'artifice offerts par la commune.

Le 14 juillet, rendez-vous sur le site de la Baronne pour la revue des pompiers, suivie du verre de l'amitié et d'un généreux repas champêtre concocté par le Vival et le Sax (réservation au Vival).

**DIMANCHE 13 JUILLET**  
**MARCHÉ** DÈS 19H  
*gourmand*

- RESTAURATION SUR PLACE
- ANIMATION MUSICALE PAR NICH'DILEEM

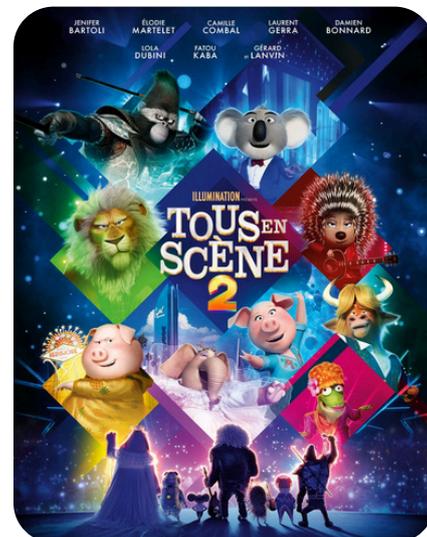
22H30 : RETRAITE AUX FLAMBEAUX  
23H : FEU D'ARTIFICE

## LA MUSIQUE À L'HONNEUR AVEC LA SOIRÉE DE CINÉMA PLEIN AIR, LE 25 JUILLET

Une soirée estivale sous le signe de la musique vous attend le vendredi 25 juillet, sur le site de la Baronne.

Le groupe Goliath ouvrira les festivités en live, avant la projection en plein air du film d'animation Tous en Scène 2, à voir en famille ou entre amis.

Et pour les petits creux, l'association Lire à Thilouze vous proposera de quoi grignoter et vous désaltérer. En cas d'intempéries, les animations seront déplacées à la Salle des Tilleuls.



## RECENSEMENT MILITAIRE À 16 ANS : UNE DÉMARCHE OBLIGATOIRE

Le recensement militaire est obligatoire pour tous les jeunes Français dès 16 ans. Il permet d'obtenir une attestation nécessaire pour divers examens (baccalauréat, permis de conduire, concours de la fonction publique...) et d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Les jeunes doivent se faire **recenser dans les trois mois suivant leur 16e anniversaire** en se présentant en mairie avec une pièce d'identité, un livret de famille et un justificatif de domicile.

Après le recensement, une attestation est remise immédiatement et une convocation pour la JDC est envoyée quelques mois plus tard. Cette démarche permet également l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Pour toute question, contactez la mairie au 02.47.26.87.41 ou par mail : [accueil.mairie@thilouze.fr](mailto:accueil.mairie@thilouze.fr)



# Rappel Horaires



## TRAVAUX BRICOLAGE ET JARDINAGE



Lundi au Vendredi	8h00 à 12h00	14h00 à 19h30
Samedi	9h00 à 12h00	15h00 à 19h00
Dimanches et jours fériés	10h00 à 12h00	X



## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2025

ouvert à tous les habitants de la commune dont les cours et jardins sont visibles depuis le domaine public

Deux catégories:

✿ fleurissement cours et jardins

✿ fleurissement pieds de murs et clôtures

**Inscription jusqu'au 15 juin**

Bulletin à télécharger sur Panneau Pocket, sur le site de Thilouze ou à retirer en mairie



## AVIS AUX ARTISTES JARDINIERS !

Vous avez la main verte et le goût d'embellir votre jardin et votre maison ? Participez au Concours des Maisons Fleuries 2025 !

Deux catégories sont ouvertes : Fleurissement des pieds de murs et clôtures et Fleurissement des cours et jardins.

Les bulletins d'inscription seront disponibles sur PanneauPocket, en mairie et chez vos commerçants habituels.

**Inscriptions jusqu'au 15 juin.**



## SERVICE DE TRANSPORT SOLIDAIRE À THILOUZE

La Fédération Familles Rurales d'Indre-et-Loire développe un **service de transport solidaire** destiné aux habitants ne pouvant se déplacer seuls, pour leurs rendez-vous médicaux, courses, démarches administratives, loisirs ou visites à des proches. Ce service est en cours de mise en place sur la communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre, avec un lancement prévu en septembre 2025.

Il repose sur l'engagement de conducteurs bénévoles. Pour le faire vivre, de nouveaux bénévoles sont indispensables. Que vous ayez quelques heures par semaine ou par mois, votre aide est précieuse : nous nous adaptons à vos disponibilités.

La Fédération vous accompagnera tout au long de votre engagement.  
**Ensemble, faisons vivre l'entraide à Thilouze !**

Contact : Rejoignez-nous ou demandez des infos au 07 66 52 68 91 ou par mail à [mobilite-solidaire.fd37@famillesrurales.org](mailto:mobilite-solidaire.fd37@famillesrurales.org)



RDV médicaux



Prendre le train ou le bus



Voir ses proches



RDV liés à l'emploi



Faire ses courses



RDV administratifs

## PARTICIPATION CITOYENNE À THILOUZE : UN ENGAGEMENT COLLECTIF POUR LA SÉCURITÉ

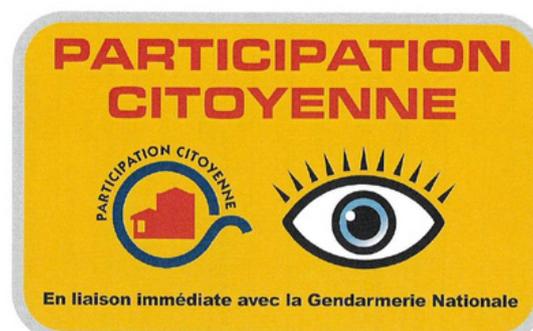
Dans un souci constant d'améliorer la tranquillité publique et de renforcer le lien entre les habitants, la commune de Thilouze s'engage activement dans une démarche de participation citoyenne en matière de sécurité.

Ce dispositif repose sur une collaboration étroite entre les **citoyens**, la **municipalité** et la **gendarmerie**, avec pour objectifs de prévenir les actes de délinquance, de favoriser les échanges d'informations, et d'encourager une vigilance partagée au sein de la commune.

Le mercredi 7 mai, un protocole de participation citoyenne a été officiellement signé en mairie entre Monsieur le préfet, Monsieur le Maire de Thilouze et le Commandant du groupement de gendarmerie départementale. Ce protocole marque le lancement officiel du dispositif sur notre territoire.

Concrètement, des référents ont été identifiés dans la commune pour relayer les informations utiles à la gendarmerie et favoriser la communication entre les habitants. Ce réseau de vigilance permet de repérer plus efficacement les comportements suspects ou les situations inhabituelles, sans jamais se substituer à l'action des forces de l'ordre.

Ce partenariat vise à renforcer le sentiment de sécurité, prévenir les cambriolages et favoriser la cohésion entre voisins, dans le respect de la vie privée de chacun. C'est un outil complémentaire aux moyens déjà existants, basé sur la proximité, la confiance et l'engagement citoyen.





## PORTAIT D'AGENT : LYDIA CLÉMENT, UNE FORCE AU PARCOURS ATYPIQUE

À 19 ans, après un cursus commercial, Lydia reprend le magasin familial de tissus d'ameublement, décoration et confection à Joué-lès-Tours, pendant 16 ans.

Elle intègre ensuite un autre univers professionnel, celui du bâtiment, pendant 5 ans. À la suite d'une courte période de chômage, elle devient Auxiliaire de Vie Scolaire, pour accompagner des élèves en situation de handicap. Malgré les difficultés face aux situations rencontrées, elle tire une grande satisfaction de ce rôle et de précieuses leçons de vie.

C'est lors de cette mission qu'elle rencontre une secrétaire de mairie qui lui donne envie de tenter une autre aventure professionnelle.

Après une formation à la mairie de Crissay-sur-Manse, elle intègre en 2014 celle de Verneuil le château en tant que Secrétaire de mairie à mi-temps et rejoint également la mairie de Thilouze en CDD. Elle est intégrée au statut d'agent de collectivité en 2016, et passe à temps complet à la mairie de Thilouze au départ en retraite de Béatrice CADOT. La riche expérience professionnelle et humaine de Lydia, conjuguée à la rigueur de Nathalie Vets, ont permis une réorganisation efficace des services. Lydia assure aujourd'hui la gestion du personnel des services « cantine », « scolaire » et « techniques ».



### CARNAVAL - MARS 2026

En 2024, le CAT organisait le retour du carnaval des Thilouzains.

Durant les mois qui ont précédé, vous avez été nombreux à préparer chars et autres objets roulants dans la convivialité, et ensemble nous avons fait de cette journée un super moment.

Le CAT renouvellera l'opération en 2026, le samedi 21 mars, il est donc temps de s'y mettre. Dans le même esprit nous vous invitons tous à préparer la réalisation de chars, quels que soient leurs formes, leurs tailles ou leurs décors. Nous solliciterons les associations de la commune, mais nous vous invitons aussi à vous regrouper entre amis, voisins ou hameaux, encore plus nombreux.

Pour plus d'informations, nous organisons une réunion publique le samedi 7 juin à 11h, à l'espace Saint Antoine, afin de vous présenter le projet.

N'hésitez pas à venir vous renseigner.

A très bientôt.

Le CAT.

Contacts :

Christian : 06 95 06 83 09

Sébastien : 06 70 34 83 37



## Vous souhaitez vous faire connaître ?

La commune vous propose d'insérer un encart publicitaire dans le bulletin municipal

1/4 de page (105mmx148mm) : 100€

1/8 de page (52mm x 74mm) : 60€

Contactez la mairie :

[accueil.mairie@thilouze.fr](mailto:accueil.mairie@thilouze.fr)

